

Le service téléphonique de nuit

Ainsi qu'on a pu le voir dans le compte-rendu analytique de la séance du 16 décembre courant, la Chambre de Commerce a décidé de prendre en charge, à partir de janvier prochain, le fonctionnement du service téléphonique de nuit, qui avait été jusqu'ici assuré au moyen d'un subside municipal.

On ne peut que louer la Chambre de Commerce de son initiative ; il eût été déplorable de voir une ville industrielle comme la nôtre, à cet égard, se laisser dépasser par les autres villes de la région. L'importance de ce service n'est pas besoin de s'expliquer, en ce qui concerne la sécurité de la vie nocturne, et la tranquillité de la nuit, qui ont été jusqu'à présent assurées par des agents municipaux.

Les rôles de l'année 1921

Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que les rôles primitifs de toutes les dépenses et des budgets de l'année 1921, revêtus des formalités prescrites par la loi, ont été en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou exagérés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à compter du jour de la publication de ces rôles, pour faire connaître à la Mairie les réclamations qu'ils ont pour objet une cote égale ou supérieure à trente francs devant être rédigées sur papier timbré.

Retour de nos morts glorieux

Mercrèdi prochain, à 10 heures, sept corps de soldats tourquennois et de victimes civiles de la guerre, seront transportés solennellement dans la salle des Fêtes, rue de Valenciennes, pour être déposés dans un char funéraire, d'où ils seront dirigés ultérieurement sur les cimetières de la ville.

Rendez-vous des délégations officielles et des groupements d'anciens militaires, invités par l'Administration municipale, à 9 h. 45, devant la Mairie.

Les habitants de Tourcoing auront à cœur de venir rendre hommage à la mémoire de leurs compatriotes, morts glorieusement pour la France.

SYNDICALISTES MAJORITAIRES ET SYNDICALISTES MINORITAIRES. — Un scrutin au Syndicat des Métiers. — Sous ce titre, nous avons rendu compte vendredi matin, d'un scrutin qui avait eu lieu à la Maison du Peuple, par lequel, sur 160 voix contre 7 et 43 bulletins blancs et nuls, soit 200 votants, le Syndicat des Métiers, qui compte 1.500 adhérents, a été déclaré vainqueur à la Maison du Peuple.

A ce propos, nous recevons, avec prière d'insérer, sous la signature de M. Léon Desjardins, au nom des 11 membres de la majorité de la Commission administrative des Métiers, les lignes suivantes que nous publions à titre documentaire :

Les membres du Syndicat des métiers réunis, à l'issue de la séance du mercredi 21 décembre, par les cinq minoritaires récents de ce pas avoir pu faire triompher leur point de vue à la réunion de la commission administrative des Métiers, ont tenu à adresser au président, ex-aequo, sous le sceau de la fraternité, les félicitations de leur camarade Desjardins et de leur camarade secrétaire.

La commission administrative a dû, pour éviter toute confusion, faire passer la collecte à domicile, et les cotisations seront reçues jusqu'au 31 décembre, chez le secrétaire, rue Nationale, 12.

A partir du 3 janvier 1922, pour tous renseignements, les camarades s'adresseront à la permanence des métiers, rue de Valenciennes, 104, Bureau du Travail, adhérent à la Confédération Générale du Travail, qui nous adresse plus utile à accomplir, la polémique d'arrête là.

CREATION D'UN COURS DE SOULÈGE AU BLANC-SEAU. — Comme suite à la détermination du Conseil municipal du 13 courant, un cours de soulège pour jeunes filles sera ouvert au Blanc-Sea, sous la direction de M. Guillaume, à partir du samedi 7 janvier 1922.

Les cours auront lieu les jeudis matin de 9 h. à 10 h. et les samedis de 11 h. 30 à 12 h. 30.

Les inscriptions sont reçues chez M. Deombaele, 492, rue du Blanc-Sea.

UNE CONFERENCE AVEC PROJECTIONS, AU BLANC-SEAU. — Mardi soir, à 7 h. 30, M. Delaunay donnera sa seconde conférence à la salle des fêtes de la Maison des Œuvres, rue du Riez. Il a choisi comme sujet : « L'aviation pendant la guerre ».

1. Non appareillé, nos an. l'effort français ; 2. Vie et mort du capitaine Guynemer. Les deux de l'aviation française.

Ce sujet très intéressant et instructif, assurera le succès de cette soirée, à laquelle tous les hommes et jeunes gens du quartier sont invités.

A l'ordre du jour : Renouvellement partiel de la Commission ; cadeau de Noël aux enfants accompagnant leurs parents ; répartition et paiement de la remise sur achats de chaussures effectués par les membres en 1921.

Après la réunion, matinée récréative, grand tournoi gratuit de jeux divers, aux nombreux prix.

LES CONFERENCES DE LA MAISON DES ŒUVRES. — La quatrième conférence sera donnée jeudi prochain, à 20 heures, par le R. P. Alier, missionnaire au Tché-Li, Sud-Est.

Ce soir, charmant, le conférencier a pris pour sujet : « Vieilles Chinoises et jeunes Chinoises ». Il fera profiter un grand nombre de nos infortunés. On peut dès à présent retenir ses places.

POUR NOEL, offrez-vous un joli bouquet Pathé, 175 fr. Dujardin, 2, F. Lelouch, 32583

A LA SAUVGARDE DES NOURISSONS. — Dans le but d'écrire aux mères de famille une trop longue attente, la direction de la Sauvgarde donne avis qu'il sera tenu compte d'un ordre de classement comme suit :

1. A l'ouverture de la consultation, les enfants jusqu'à quatre mois révolus ; 2. vers 4 h., les enfants jusqu'à huit mois ; 3. ensuite, les enfants jusqu'à un an ; 4. les enfants de plus d'un an, à 5 h. 30.

La porte se sera plus ouverte avant 2 h. 30, et les mères n'auront plus aucun raison de se plaindre. Les enfants de moins de deux ans seront plus exposés à attendre longtemps leur tour.

NOEL ! NOEL ! Que faire aujourd'hui. Allons déjeuner ou dîner au Buffet-Hôtel Turbini. — Menu réclame. Prix fixe. — Merveilles, vertes et rouges, pour Noël, à la Française. — Dindonneau férié au marros. Médailles de Langueuse en Bellevue. Fromage. La traditionnelle Bûche de Noël. Glace au Marasquin. Prix de réduction, 30 francs, sans service, 144642

FEDERATION DES COMBATTANTS. — On a tiré à la tombola qui fut tirée à l'issue de notre assemblée générale de dimanche dernier, 18 décembre, les numéros suivants n'ont pas encore été payés : 102, 490, 815, 1048, 1213, 1252 et 3771.

Les heureux gagnants sont priés de venir les retirer avant le jeudi 29, au soir. Passé ce délai, les lots non retirés resteront acquis à la Fédération.

GUERRE A LA VIE CHÈRE : Beurre pur, 1 fr. Café fin, 750 ; Margarin, 320 ; Graisse, 365 kil. lait sucré, 1.75 ; Dujardin, 2, r. F. Lelouch, 32004

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE. — La Mairie rappelle aux habitants que le Service des dommages de guerre est installé depuis le 15 décembre, au 29, rue de Valenciennes, et ouvert de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

Le Service se charge notamment de la préparation et de l'envoi à la Préfecture des « Titres de créance » accompagnés des factures pour justification de rempli ; il donne aux intéressés tous renseignements et leur fait accéder par la Préfecture et sans aucun dérangement pour eux, les « livres de cession » qui leur permettent de se procurer, sans bourse délier, les objets et les meubles, sans avoir à attendre, au Conditionnement de la rue de l'Épicerie, au Comptoir Régional d'Achat.

« LA GRAPPE D'OR ». 42, rue du Tilleul. — Rhum Négrita, 17 fr. 75. Brry, 850, 145044

LA FRAUDE EN CHEMIN DE FER. — Au cours de la nuit de vendredi à samedi, vers 21 h., deux douaniers embusqués près du pont de Quatre-Quatre, remarquèrent au passage d'un train venant de Mouscron, un voyageur qui lançait un colis par la portière.

Après un moment d'attente, les douaniers, ne voyant rien venir, s'approchèrent et constatèrent que le colis suspect. Celui-ci contenait des pièces de rechange de fusils de chasse. Il fut confisqué par les agents de la douane.

M. l'inspecteur des douanes a rédigé un rapport à l'Administration, qui fait procéder à une enquête.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles, samedi, 120 kil. de marée pour 121 fr. 50 ; 81 kil. de volailles tuées, de 10 à 11 fr. le kilo ; 1.440 moutons, de 55 à 65 fr. le kilo ; 200 moutons, de 28 fr. à 35 fr. ; 852 moutons, de 0.07 à 0.10 ; 400 caisses de moutardes, de 750 à 800 la caisse de 50 ; 14.610 oranges, de 0.18 à 0.22 ; 182 kil. de dattes, à 2.40 la kil. ; 154 kil. de raisins, de 7.50 à 8 fr. ; 100 kil. d'ail, à 1.30 le kil. ; 10 tonnes jambons, de 4.00 à 4.50 le kil. ; 41 kil. marrons, à 0.60 le kil. ; 20 kil. de fromage de Hollande, de 8.00 à 8.10 le kil.

MOUVAUX FUNERAILLES D'UN SOLDAT, MORT POUR LA FRANCE. — Samedi, à 9 h., ont été célébrées, en l'église Saint-Germain, les funérailles du soldat Jules Lefebvre.

L'EMPRUNT DES FILMS INFLAMMABLES OBLIGATOIRE. — L'arrêté du 18 février 1913, modifiant l'article 275 du code des arrêtés municipaux et rendant obligatoire l'emploi des films inflammables, est remis en vigueur.

Un décal est accordé jusqu'au 1er juillet 1922, aux exploitants d'établissements cinématographiques, pour se conformer à cette prescription.

CARNET DU JOUR. — On annonce la mort, à l'âge de 13 mois, de Robert Desjardins, fils de M. Desjardins, 54, rue Nord, à Roubaix. Ses funérailles auront lieu mardi 27 courant, à l'église Saint-Martin, à 3 heures. Sépulture à l'église. Il ne sera plus envoyé de feuille de condoléances.

LE PRÉLUDÉ DU DÉPARTEMENT DU NORD. — L'emprunt de 150 millions du département du Nord pour les services de la reconstruction immobilière avait été concédé à la Banque d'Alsace-Lorraine, Le type de l'emprunt serait de 60 pour cent ; on ne fait pas encore connaître le prix de l'émission.

Le décret serait signé incessamment par les trois ministres de l'Intérieur, des Finances et des Revenus Libérés. Le type de l'emprunt serait de 60 pour cent ; on ne fait pas encore connaître le prix de l'émission.

CHEZ LES PRODUCTEURS DE LAIT DE DOUAL. — Les producteurs de lait se sont réunis le 22 décembre, au nombre de quarante-cinq, au Café de la Paix, à Douai, pour la dernière séance du syndicat, aucune nouvelle hausse n'a été envisagée.

UN FILLETTE BOUILLANTE A SINGULIERS. — Une Française, née Laboec, âgée de 20 ans, demeurant 47, rue de Valenciennes, a été trouvée morte, en face de son poêle, un cadavre d'eau bouillante qui avait servi à laver sa culotte.

Le crime fut découvert le 14 h. 15, vendredi, par une jeune fille, qui était la locataire de Mme veuve Sauton.

M. Nison, commissaire central, descendit sur les lieux. Le cadavre portait un profond blessure à la tête ; cette dernière était enfoncée vers l'occiput. Une hache, installée au crime, fut retrouvée sous le cadavre.

Le Parquet s'est transporté sur les lieux du crime. M. le docteur Behague, médecin légiste, a déclaré que la mort avait été foudroyante.

Le vol a été le mobile du crime. Tous les meubles avaient été visités. On ne connaît pas exactement l'importance du vol.

Le corps de la victime a été conduit à l'hôpital Saint-Jean pour l'autopsie.

La police mobile de Lille a été mandée. L'assassin est activement recherché.

UN MINEUR TIRE DES COUPS DE REVOLVER SUR UNE FEMME, A BETHUNE. — Un ouvrier mineur, Marcel Lecœur, 33 ans, était admis chez deux derniers, chez M. et Mme Deers. Son attitude envers Mme Deers le fit mettre à la porte. Marcel Lecœur partit pour Paris, mais revint bientôt, et recontra dans la rue Mme Deers, se mit à sa poursuite et lui tira plusieurs coups de revolver. Deux balles atteignirent Mme Deers, qui fut grièvement blessée.

Le Parquet de Bethune est descendu sur les lieux. Marcel Lecœur est en fuite.

SOMME. — Mgr GLORIEUX SE REND A AMIENS, COMME VICAIRES GENERAL. — Mgr Glorieux a quitté Rome, salué à la gare par ses amis. Il se rend à Amiens, en qualité de vicaire général de S. G. Mgr Lecomte.

Mgr Glorieux, qui est arrivé à Rome il y a 23 ans, a reçu les témoignages les plus précieux de la confiance des Souverains Pontifes Léon XIII, Benoît XV et Benoît XV. Il a été nommé, le 20 décembre, par le pape, vicaire général de la ville de Rome, et de la province de la Campagna.

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

MAIS LA DONNE A RÉPONDU AU PRÉFET PAR UN NOUVEAU REFUS. M. Morvan a saisi le ministre de l'Intérieur. Il n'est pas douteux que le ministre continuera à résister à la demande. Mais quand Noël, et peut-être bien le jour de l'an, seront passés, de longs tempêtes.

Quelle idée avait eue de nous les Australiens d'Alsace à cette stupide histoire leur est contée ?

LE DÉCRET SERAIT SIGNÉ INCESSAMMENT PAR LES TROIS MINISTRES DE L'INTÉRIEUR, DES FINANCES ET DES REVENUS LIBÉRÉS. Le type de l'emprunt serait de 60 pour cent ; on ne fait pas encore connaître le prix de l'émission.

CHEZ LES PRODUCTEURS DE LAIT DE DOUAL. — Les producteurs de lait se sont réunis le 22 décembre, au nombre de quarante-cinq, au Café de la Paix, à Douai, pour la dernière séance du syndicat, aucune nouvelle hausse n'a été envisagée.

UN FILLETTE BOUILLANTE A SINGULIERS. — Une Française, née Laboec, âgée de 20 ans, demeurant 47, rue de Valenciennes, a été trouvée morte, en face de son poêle, un cadavre d'eau bouillante qui avait servi à laver sa culotte.

Le crime fut découvert le 14 h. 15, vendredi, par une jeune fille, qui était la locataire de Mme veuve Sauton.

M. Nison, commissaire central, descendit sur les lieux. Le cadavre portait un profond blessure à la tête ; cette dernière était enfoncée vers l'occiput. Une hache, installée au crime, fut retrouvée sous le cadavre.

Le Parquet s'est transporté sur les lieux du crime. M. le docteur Behague, médecin légiste, a déclaré que la mort avait été foudroyante.

Le vol a été le mobile du crime. Tous les meubles avaient été visités. On ne connaît pas exactement l'importance du vol.

Le corps de la victime a été conduit à l'hôpital Saint-Jean pour l'autopsie.

La police mobile de Lille a été mandée. L'assassin est activement recherché.

UN MINEUR TIRE DES COUPS DE REVOLVER SUR UNE FEMME, A BETHUNE. — Un ouvrier mineur, Marcel Lecœur, 33 ans, était admis chez deux derniers, chez M. et Mme Deers. Son attitude envers Mme Deers le fit mettre à la porte. Marcel Lecœur partit pour Paris, mais revint bientôt, et recontra dans la rue Mme Deers, se mit à sa poursuite et lui tira plusieurs coups de revolver. Deux balles atteignirent Mme Deers, qui fut grièvement blessée.

Le Parquet de Bethune est descendu sur les lieux. Marcel Lecœur est en fuite.

SOMME. — Mgr GLORIEUX SE REND A AMIENS, COMME VICAIRES GENERAL. — Mgr Glorieux a quitté Rome, salué à la gare par ses amis. Il se rend à Amiens, en qualité de vicaire général de S. G. Mgr Lecomte.

Mgr Glorieux, qui est arrivé à Rome il y a 23 ans, a reçu les témoignages les plus précieux de la confiance des Souverains Pontifes Léon XIII, Benoît XV et Benoît XV. Il a été nommé, le 20 décembre, par le pape, vicaire général de la ville de Rome, et de la province de la Campagna.

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

MAIS LA DONNE A RÉPONDU AU PRÉFET PAR UN NOUVEAU REFUS. M. Morvan a saisi le ministre de l'Intérieur. Il n'est pas douteux que le ministre continuera à résister à la demande. Mais quand Noël, et peut-être bien le jour de l'an, seront passés, de longs tempêtes.

Quelle idée avait eue de nous les Australiens d'Alsace à cette stupide histoire leur est contée ?

LE DÉCRET SERAIT SIGNÉ INCESSAMMENT PAR LES TROIS MINISTRES DE L'INTÉRIEUR, DES FINANCES ET DES REVENUS LIBÉRÉS. Le type de l'emprunt serait de 60 pour cent ; on ne fait pas encore connaître le prix de l'émission.

CHEZ LES PRODUCTEURS DE LAIT DE DOUAL. — Les producteurs de lait se sont réunis le 22 décembre, au nombre de quarante-cinq, au Café de la Paix, à Douai, pour la dernière séance du syndicat, aucune nouvelle hausse n'a été envisagée.

UN FILLETTE BOUILLANTE A SINGULIERS. — Une Française, née Laboec, âgée de 20 ans, demeurant 47, rue de Valenciennes, a été trouvée morte, en face de son poêle, un cadavre d'eau bouillante qui avait servi à laver sa culotte.

Le crime fut découvert le 14 h. 15, vendredi, par une jeune fille, qui était la locataire de Mme veuve Sauton.

M. Nison, commissaire central, descendit sur les lieux. Le cadavre portait un profond blessure à la tête ; cette dernière était enfoncée vers l'occiput. Une hache, installée au crime, fut retrouvée sous le cadavre.

Le Parquet s'est transporté sur les lieux du crime. M. le docteur Behague, médecin légiste, a déclaré que la mort avait été foudroyante.

Le vol a été le mobile du crime. Tous les meubles avaient été visités. On ne connaît pas exactement l'importance du vol.

Le corps de la victime a été conduit à l'hôpital Saint-Jean pour l'autopsie.

La police mobile de Lille a été mandée. L'assassin est activement recherché.

UN MINEUR TIRE DES COUPS DE REVOLVER SUR UNE FEMME, A BETHUNE. — Un ouvrier mineur, Marcel Lecœur, 33 ans, était admis chez deux derniers, chez M. et Mme Deers. Son attitude envers Mme Deers le fit mettre à la porte. Marcel Lecœur partit pour Paris, mais revint bientôt, et recontra dans la rue Mme Deers, se mit à sa poursuite et lui tira plusieurs coups de revolver. Deux balles atteignirent Mme Deers, qui fut grièvement blessée.

Le Parquet de Bethune est descendu sur les lieux. Marcel Lecœur est en fuite.

SOMME. — Mgr GLORIEUX SE REND A AMIENS, COMME VICAIRES GENERAL. — Mgr Glorieux a quitté Rome, salué à la gare par ses amis. Il se rend à Amiens, en qualité de vicaire général de S. G. Mgr Lecomte.

Mgr Glorieux, qui est arrivé à Rome il y a 23 ans, a reçu les témoignages les plus précieux de la confiance des Souverains Pontifes Léon XIII, Benoît XV et Benoît XV. Il a été nommé, le 20 décembre, par le pape, vicaire général de la ville de Rome, et de la province de la Campagna.

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

MAIS LA DONNE A RÉPONDU AU PRÉFET PAR UN NOUVEAU REFUS. M. Morvan a saisi le ministre de l'Intérieur. Il n'est pas douteux que le ministre continuera à résister à la demande. Mais quand Noël, et peut-être bien le jour de l'an, seront passés, de longs tempêtes.

Quelle idée avait eue de nous les Australiens d'Alsace à cette stupide histoire leur est contée ?

LE DÉCRET SERAIT SIGNÉ INCESSAMMENT PAR LES TROIS MINISTRES DE L'INTÉRIEUR, DES FINANCES ET DES REVENUS LIBÉRÉS. Le type de l'emprunt serait de 60 pour cent ; on ne fait pas encore connaître le prix de l'émission.

CHEZ LES PRODUCTEURS DE LAIT DE DOUAL. — Les producteurs de lait se sont réunis le 22 décembre, au nombre de quarante-cinq, au Café de la Paix, à Douai, pour la dernière séance du syndicat, aucune nouvelle hausse n'a été envisagée.

UN FILLETTE BOUILLANTE A SINGULIERS. — Une Française, née Laboec, âgée de 20 ans, demeurant 47, rue de Valenciennes, a été trouvée morte, en face de son poêle, un cadavre d'eau bouillante qui avait servi à laver sa culotte.

Le crime fut découvert le 14 h. 15, vendredi, par une jeune fille, qui était la locataire de Mme veuve Sauton.

M. Nison, commissaire central, descendit sur les lieux. Le cadavre portait un profond blessure à la tête ; cette dernière était enfoncée vers l'occiput. Une hache, installée au crime, fut retrouvée sous le cadavre.

Le Parquet s'est transporté sur les lieux du crime. M. le docteur Behague, médecin légiste, a déclaré que la mort avait été foudroyante.

Le vol a été le mobile du crime. Tous les meubles avaient été visités. On ne connaît pas exactement l'importance du vol.

Le corps de la victime a été conduit à l'hôpital Saint-Jean pour l'autopsie.

La police mobile de Lille a été mandée. L'assassin est activement recherché.

UN MINEUR TIRE DES COUPS DE REVOLVER SUR UNE FEMME, A BETHUNE. — Un ouvrier mineur, Marcel Lecœur, 33 ans, était admis chez deux derniers, chez M. et Mme Deers. Son attitude envers Mme Deers le fit mettre à la porte. Marcel Lecœur partit pour Paris, mais revint bientôt, et recontra dans la rue Mme Deers, se mit à sa poursuite et lui tira plusieurs coups de revolver. Deux balles atteignirent Mme Deers, qui fut grièvement blessée.

Le Parquet de Bethune est descendu sur les lieux. Marcel Lecœur est en fuite.

SOMME. — Mgr GLORIEUX SE REND A AMIENS, COMME VICAIRES GENERAL. — Mgr Glorieux a quitté Rome, salué à la gare par ses amis. Il se rend à Amiens, en qualité de vicaire général de S. G. Mgr Lecomte.

Mgr Glorieux, qui est arrivé à Rome il y a 23 ans, a reçu les témoignages les plus précieux de la confiance des Souverains Pontifes Léon XIII, Benoît XV et Benoît XV. Il a été nommé, le 20 décembre, par le pape, vicaire général de la ville de Rome, et de la province de la Campagna.

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

LES COURSES DE VINGTÈMES DE 24 DÉCEMBRE. — Prix de Loozay (5.000 fr., 3.000 m.). — 1. Sapp (M. G. Desjardins), 2. Bille (M. G. Desjardins), 3. Bille (M. G. Desjardins), 4. Bille (M. G. Desjardins), 5. Bille (M. G. Desjardins).

Tableaux financiers et boursiers : TRAVAUX FINANCIERS, BOURSE DE PARIS, BOURSE DE LILLE, BOURSE DE BRUXELLES, etc.